



Circulaire du directeur des contributions
L.I.R. n° 127quater/1 du 27 juin 2008

L.I.R. n° 127quater/1

Objet: Abrogation d'une circulaire du directeur des contributions.

La circulaire L.I.R. n°127quater/1 du 26 octobre 2004 est abrogée avec effet à partir de l'année d'imposition 2008.

Luxembourg, le 27 juin 2008

Le Directeur des Contributions,